

# 25<sup>c</sup> Journal du Lot 25<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Quelques petits faits significatifs !

Je ne sais pas bien de quoi je vais vous parler aujourd'hui.

Non pas que manquent les sujets de conversation. Au contraire, il y en a trop.

Même si l'on écarte de parti-pris ce qui touche à la politique que l'on dit « étrangère », alors qu'elle touche pourtant au plus profond de notre existence nationale et qu'elle met en cause la sécurité personnelle de chaque citoyen français, il reste encore un tel fouillis de faits graves et émouvants que le seul embarras est de choisir.

Tous les problèmes sont soulevés à la fois, ce qui est le fait d'une mauvaise politique, et tout s'enchevêtre si étroitement que les grands principes sont mêlés aux petits événements et aux petits hommes.

Tenez, par exemple, ceci.

Ce n'est pas un secret que le succès électoral du Front populaire est dû pour une bonne part à l'appui actif et militant des fonctionnaires (Ceux-ci viendront nous dire dans quelque temps ce qu'ils auront gagné, même du point de vue strictement matériel et pécuniaire, au triomphe de leurs défenseurs)... Entre autres réclamations, il y avait ce que leurs syndicats appelaient la liberté de citoyens...

En dehors de nos fonctions, disaient-ils, nous sommes citoyens et nous prétendons au droit qu'ont tous les citoyens d'avoir une opinion indépendante de toute obédience gouvernementale, de la manifester sans réserve et sans autre responsabilité que celle du droit commun.

En ce moment, nous ne discutons pas. Nous exposons une théorie. On a vu, d'ailleurs, qu'ils ne se gênaient pas pour la mettre en pratique. Cette liberté, ils en jouissaient pleinement. On peut bien dire même qu'ils en abusèrent. Dans la lutte politique, les syndicats de fonctionnaires étaient au premier rang et personne ne leur était comparable pour engager les ministres et combattre le gouvernement. Telle était donc la doctrine. Maintenant, le Front populaire est au pouvoir. Les opposants d'hier sont devenus les maîtres. Et déjà nous voyons qu'ils commencent à faire aux autres le contraire de ce qu'ils réclamaient qu'on leur fit à eux-mêmes ! Les fonctionnaires n'ont plus le droit d'avoir une opinion autre que celle du gouvernement et, en tout cas, il leur est interdit de la manifester... Sinon, ils sont dénoncés et l'on réclame contre eux des sanctions.

Déjà, nous en venons à ce régime de la dénonciation qui est la caractéristique première des dictatures et la marque honteuse de tous les « fascismes ».

Si vous croyez que j'exagère, lisez donc l'Humanité, organe officiel du parti qui mène le Front populaire, journal où écrivent les vrais ministres, ceux du gouvernement des masses... Elle publie des listes de suspects et elle affirme en avoir découvert jusque parmi les collaborateurs directs des membres du gouvernement.

Même dans l'Œuvre, nous avons la cruelle surprise de lire des choses comme celle-ci que nous voulons citer textuellement :

« On put voir cela avant-hier. Un garde républicain de la caserne des Célestins a pavoisé bleu, blanc, rouge, désirant démontrer envers et contre tous ses sentiments fascistes. Le fait grave est que le logement qu'occupe ce garde donne sur la rue. Par sa signification nette de provocation, il a provoqué aussi bien parmi les camarades du garde, qui se flattent tout d'être de bons républicains et qui en ont donné des preuves irréconciliables, que dans le quartier des Célestins, un véritable scandale. Seul, peut-être, le commandant de la garde républicaine a-t-il estimé, pour des raisons personnelles, que le geste de son subordonné n'avait, en soi, rien de répréhensible.

« Nous mettons le ministre de la guerre au courant de cet incident regrettable dont il risque de ne pas être informé, car, par ordre du colonel de la garde, sans doute, le dra-

peau provocateur a été entéré « hier ! ».

Ces lignes dégoûtantes émanent probablement de quelque « camarade » haineux et jaloux qui aura voulu se venger impunément du garde ainsi dénoncé. Elles ont rencontré un accueil ému par l'Œuvre, où il y avait autrefois des journalistes qui auraient eu honte de faire un pareil métier !

Dans ce sale petit papier on trouve en germe tout ce qui constitue les régimes de dictature et de terrorisme dont le mouchardage est l'institution fondamentale.

Et voilà le genre de liberté que réserve à la France les hommes du Front populaire. En vérité, c'est quelque chose de propre !

On avait fait grand bruit autour d'une déclaration gouvernementale où il était dit en substance que le président du Conseil avait décidé de supprimer en bloc les fonds secrets ! Sur quoi s'éleva dans la presse un concert de louanges savamment orchestré ! Ce petit fait était célébré comme un grand acte, symbole de la vertu dont le nouveau ministère allait instaurer le règne dans notre pays.

Mais tandis que les courtisans du pouvoir faisaient entendre ainsi leurs voix, il arriva tout à coup un démenti circonstancié et détaillé à cette affirmation gouvernementale. M. André Tardieu fournit un tableau précis ; ministre par ministère, duquel il semble bien résulter qu'on n'a rien supprimé du tout et qu'à quelques centaines de mille francs près le total des fonds secrets reste ce qu'il était. On ne lui a encore répondu que par un silence complet. Le choc des thuriferaires s'est tu et le gouvernement n'a rien dit.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Concours de beauté

Comme tout le monde l'a admiré, sur l'écran, le plus bel enfant et la plus belle enfant de France. Impossible de nier que leur sourire et le joli baiser qu'ils se donnaient l'un à l'autre fut photographique. Le concours lui-même avait dû être une joie pour les yeux et nul ne doute que le prix n'ait été remporté par la plus gracieuse et par la plus admirable de tous les enfants qui se trouvaient là.

Une limite objectionnelle tend cependant à l'esprit. Certaines préoccupations plus sérieuses ont fait abandonner, semble-t-il, au moins provisoirement, ces innombrables concours de beautés adultes qui peuplent notre sol républicain de similitudes dont l'ambition se bornait à faire du cinéma. Avant de tourner pour l'écran, il fallait tourner sous les yeux du jury. Nous avons bien encore des Misses, Miss Paris, Miss France, Miss Europe, sans compter Mistinguett aux jambes éternelles. Mais l'attention est portée ailleurs et il semble bien que nous en ayons fini et que la mode soit passée de « ces N... d... D... de princesses », comme disait jadis Mac Nab, On risquait en effet de recruter à la fin des escadrons compacts de désenchantées, de déçues et d'aigries. Couronnons des roses, mais ne fabriquons pas des reines !

Et surtout laissons les enfants tranquilles. A ce concours du plus bel enfant, combien de petites filles et de petits garçons ont dû pleurer de n'avoir pas été choisis. Et voyez-vous à sept, à huit, à dix ans, ces gosses couronnés et consacrés les plus beaux de France et de Navarre ? Imaginez-vous leur petite vanité, leur petit air de supériorité sur les autres ? Après cela, ma foi, on a presque envie d'embrasser le premier gosse, le plus laid, de l'un ou de l'autre sexe, que l'on rencontre dans la rue.

Il n'est jamais bon, il est même très mauvais de donner à un enfant l'idée qu'il est un phénomène — et surtout un phénomène de beauté. Que l'on donne des prix aux bébés les plus jolis, les plus solides, soit, ils n'en savent rien. Mais à des enfants si portés à imiter déjà les défauts des grandes personnes, mieux vaut certainement inspirer des pensées de modestie. Le maximum de respect est dû à l'enfant, disaient les anciens. Le premier respect consiste à ne pas leur inspirer une idée de supériorité physique, une coquetterie que les petites filles découvriront bien assez tôt, et qui rendrait insupportables les petits garçons.

D'ailleurs, il n'y a pas d'enfants plus beaux les uns que les autres. Il y a, hélas ! des enfants chétifs, des petits malades, des enfants malheureux. C'est d'eux qu'il convient de s'occuper. Et laissons les autres se développer librement, simplement, naturellement, sans faiblesse de différence entre leurs frimousses, sans leur adjuquer des couronnes de beauté trop précoces.

## Informations

### Manifestation du Front populaire

Mardi, à eu lieu à Paris une manifestation organisée par le Front populaire. Elle s'est déroulée de la place de la Bastille à la place de la Nation, sans incident.

Place de la Nation, des discours sont prononcés par un représentant de chacun des groupements composant le rassemblement populaire. MM. Basch, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme ; Séverac, socialiste S.F.I.O. ; Daladier, président du parti radical-socialiste ; Ducloux, communiste ; Jouhaux, président la parole.

Puis M. Léon Blum prononce un discours dans lequel il adresse un appel à l'Union. Il signale les risques sérieux que font courir certaines formes données aux revendications ouvrières qui prolongent dans le pays un état de malaise et d'alarme.

La dislocation des manifestants s'est opérée ensuite.

### La hausse des prix

Le ministre de l'Economie nationale communique une note rappelant que c'est le mercredi 15 juillet au matin que s'est réunie la commission interministérielle chargée d'étudier la question des prix. Les appels adressés au public, ajoutant cette note, ont été entendus et parfaitement compris.

Les lettres continuent à arriver par centaines. Leur dépouillement révèle une foule de faits intéressants que la commission s'emploie à vérifier avant de prendre les mesures qui s'imposent.

Renouvelant son appel à la population tout entière, la commission adresse plus particulièrement aux groupements qui pourraient établir des études d'ensemble sur les récentes variations des prix dans la ville ou une région déterminée, et par avance elle leur remercie de leur précieuse collaboration.

### Le 14 juillet à Paris

Comme chaque année, la population parisienne a assisté à la revue du 14 juillet. La foule était immense. Le défilé des régiments, notamment des régiments des frontières de l'Est, des escadrons de l'Air et des formations motorisées a soulevé de vibrantes manifestations d'enthousiasme.

Rarement autant de drapeaux tricolores ont été déployés pour le 14 juillet. Toutes les façades sont pavoisées. Les particuliers, les maisons de commerce, les banques, les entreprises, ont mis à leur fenêtre le drapeau national : ici et là, flottent aussi les drapeaux des nations amies ou alliées. En maintes rues, sont multipliées les guirlandes aux trois couleurs.

### Les grèves à Rouen

Depuis treize jours, cinq des principaux garages de Rouen sont occupés. Pour obtenir l'évacuation, les directeurs avaient fait des sommations aux ouvriers, qui avaient refusé de les exécuter. Lundi, les directeurs ont fait par huisserie sommation au maire et au préfet de faire cesser l'occupation. Les occupants ont reçu la visite de M. Authier, secrétaire général de la préfecture. Néanmoins, ils ont décidé de continuer l'occupation.

### En Espagne

A la suite des attentats qui sont commis en Espagne des mesures sévères ont été prises. 15 gardes d'assaut, ont été arrêtés et usant de ses prérogatives, M. Azana, président de la République, a suspendu pour huit jours les séances des Cortès.

Contrairement à tous les usages, le décret suspendant les séances des Cortès a été affiché dans les couloirs de la Chambre. D'ordinaire, le décret était lu à la tribune par le président des Cortès. La séance de mardi n'aura même pas eu lieu.

### L'accord austro-allemand

Dans les cercles autorisés, on s'étonne que l'accord de normalisation des relations austro-allemandes ait pu être inter-prété par certains journaux étrangers comme le signe d'un abandon de l'indépendance de l'Autriche et d'une mainmise de l'Allemagne sur la politique étrangère de l'Autriche.

On croit savoir que, avant même la publication de l'accord, le chancelier Schuschnigg a donné aux milieux diplomatiques intéressés l'assurance la plus formelle qu'une politique étrangère autrichienne conforme à l'esprit de la S.D.N. et aux protocoles de Rome serait maintenue et que le gouvernement autrichien ne suivrait de ligne parallèle à la politique étrangère allemande que dans la mesure où le Reich, à l'exclusion de tout impérialisme et de tout débordement de ses frontières, poursuivrait une évolution politique rigoureusement pacifique.

D'autre part, l'Autriche, affirme-t-on, refusera son appui à toute combinaison agressive.

### En Chine

Des troupes cantonnaises placées sous le commandement du général Cheng-nuit à Chaoyan, au sud de Suadon, par une division de troupes restées loyales au gouvernement central de Nankin.

On ne possède aucun détail sur l'issue du combat.

On mande également de Hong-Kong que les équipages de deux canonnières faisant partie des forces navales cantonnaises ont déserté et, à la faveur de la nuit, ont réussi à rallier un groupe de bateaux de guerre chinois envoyés au large de Hong-Kong dès le début de la crise entre les gouvernements de Nankin et de Canton.

### EN PEU DE MOTS...

— Le taux d'intérêt des Bons de la Défense Nationale à 2 ans est ramené de 5 0/0 à 4 0/0, avec effet depuis le 10 juillet 1936.

— Après un procès qui a duré 7 ans, le tribunal suprême de Séoul (Corée), a condamné à la peine de mort 16 communistes coréens reconnus coupables d'assassinats et de vols.

— La vague de chaleur qui sévit depuis 11 jours, aux Etats-Unis, a coûté la vie à 1.626 personnes. Dans l'Etat de Michigan, on compte 365 morts et 181 à Détroit.

— Un avion de tourisme, piloté par l'aviateur Nettin, ayant à bord deux passagers, a fait une chute en bordure de l'aérodrome de Châteaudun. Les trois occupants ont été carbonisés.

— Une secousse sismique a détruit, lundi, en partie, le port Chilien de Talca qui compte environ 7.000 habitants. Une centaine de maisons ont été détruites. On ignore le nombre des victimes.

— La Cour d'assises du Var a condamné à la peine de mort le nommé Rodriguez, accusé d'avoir assassiné le fermier Zurietti.

## NOS ÉCHOS

### Histoire marseillaise.

Marius entre dans un café et parvient difficilement à trouver une petite place, car il y a beaucoup de monde ! Quant à accrocher son pardessus derrière lui, il n'y faut pas songer et Marius en est réduit à le mettre au portemanteau dans le milieu de la salle, ce qui n'est pas sans l'inquiéter, car il vient justement de lire une pancarte : « Surveillez vos pardessus ! »

Oh ! Oh ! Surveillez vos pardessus ! Elle est bien bonne, moi qui suis à l'autre bout !

Mais Marius ne s'embarrasse pas pour si peu. Dans sa cervelle féconde en inventions, il a bientôt trouvé un moyen d'empêcher qu'on touche à son vêtement. A l'aide d'une épingle, il y fixe une feuille de papier sur laquelle il a tracé ces mots : « Ce pardessus appartient au boxeur Paolino ! »

Très tranquillement, Marius va prendre son apéritif.

Mais, une demi-heure après, quand il revient, il reste stupéfait : son pardessus a disparu et, sur sa feuille de papier, qui est fixée contre le portemanteau, il lit au-dessous de son texte : « Emporté par X... champion de course à pied ! »

Plus ça change !

Nous nous persuadons que notre époque est exceptionnellement mauvaise et troublée. Les partis s'agitent sans savoir exactement ce qu'ils veulent, la guerre menace, on tremble, etc.

Or, dans la correspondance de Gustave Flaubert, nous relevons le passage suivant extrait d'une lettre qu'il écrivait, en 1867, à sa nièce. On ne le lira pas sans un sourire philosophique :

« L'horizon politique se rembrunit. Personne ne pourrait dire pourquoi, mais il se rembrunit, il se noircit même. Les bourgeois ont peur de tout ! Peur de la guerre, peur des grèves, d'ouvriers, peur de la mort (probable) du prince impérial : c'est une panique universelle. Pour trouver un tel degré de stupidité, il faut remonter à jusqu'en 1848 ! »

Croirait-on que cela date de 70 ans ? Et faut-il croire que toujours on a pu être que « tout va mal ? »

A chacun son dû.

On attribue parfois à Voltaire ce vers si souvent cité :  
Glissez mortels, n'appuyez pas !  
Cependant, il est dû à la plume d'un poète moins connu, Roy. Il faisait partie du quatrain suivant, composé pour être mis au bas d'une gravure de Larmesin représentant des patineurs :

Sur un mince cristal l'hiver conduit leurs pas,  
Le précipice est sous la glace,  
Telle est de vos plaîtres la légère surface :  
Glissez mortels, n'appuyez pas !

## CROISIÈRE DE PRINTEMPS

(Vénétie — Dalmatie — Hellade)

(Suite)

Je viens de parler de propreté. Cette vertu paraît ici pratiquée sans défaut.

Nous examinons maintenant, de bas en haut, les ruelles escarpées que nous contemplons en sens inverse du sommet des remparts. Bien qu'habitées par les moins fortunés des familles ragusaines, elles sont nettes à souhait. Aucun déchet ne traîne sur les degrés de leurs escaliers. Le pavé brille, comme lavé de frais. D'une façade à l'autre, à toutes les fenêtres, en d'innombrables cordées, des linges se balancent. Il en est de toutes les dimensions, formes et coloris. Ce pavois à si bon air, qu'on sait gré aux ménagères de ne l'avoir pas tendu ailleurs. Elles en seraient, au reste, bien empêchées.

Nous voici revenus au nord de la cité, sur la place à l'élégante fontaine qui se dresse, si j'ose ainsi parler, au revers de la porte Pile. Nous regagnons le sud, non par la voie centrale, la seule permise aux voitures, mais par une rue parallèle au-delà. Nous nous trouvons, cette fois, dans un quartier très commerçant. Les magasins se succèdent, aux modestes mais agréables étalages. Les boulangeries-pâtisseries entassent dans leurs vitrines des gâteaux dorés qui ressemblent aux « coques » de chez nous. Des hommes passent, serrant contre leur poitrine des jambons fumés, luisants et noirs comme s'ils étaient frottés de cirage. Ces salaisons à la couleur pour nous rebutante constituent, paraît-il, l'élément traditionnel capital des festins de Pâques dalmates. Nous sommes au mardi de la semaine sainte. On prend ses précautions gourmandes. Nous regardons un moment le marché qui regorge de victuailles variées. Il embaume des parfums délicats d'entassements d'oranges et de monceaux de fleurs.

Repartis, nous nous heurtons, une fois de plus, au rempart du sud. Un tortueux chemin de ronde nous en fait longer le pied et nous conduit à une esplanade.

Après être passés devant l'ancien collège des Nobles et l'église des Jésuites, nous parvenons à la Cathédrale. Cet édifice, de style baroque, a remplacé, après le séisme de 1667, une basilique du XI<sup>e</sup> siècle qui rappelait à Raguse un curieux épisode de son histoire. Souvent les nef des Croisés coururent des naufrages.

Cette aventure advint à Richard-Cœur-de-Lion devant l'îlot de Lokrum. Au cours du périple, le roi avait fait le vœu de bâtir une église sur la terre où il prendrait pied. Il versa l'argent nécessaire entre les mains des églises de Raguse. Astucieux comme de coutume, ceux-ci délibérèrent sur les moyens d'employer au mieux cette largesse providentielle. Ils se mirent sans peine d'accord pour estimer qu'il était préférable d'élever le sanctuaire votif dans la ville même, plutôt que sur un récif alors désert. Trop occupé par ses batailles contre les infidèles, ses démolis avec le duc d'Autriche et sa dispute avec le roi de France, Richard ignora ou feignit d'ignorer ce détournement de fonds.

A l'est et en contrebas de la cathédrale, s'étend une longue place quelque peu irrégulière, Raguse y garde groupées les principales reliques de sa splendeur millénaire. On se dirait, toutes proportions gardées, à Venise. A droite, moins vaste évidemment que celui des Doges, se cache le palais du Recteur. Une fontaine monumentale et la tour de l'Horloge suivent. Au fond, la Monnaie aligne son élégante façade en bordure de la Grand-rue. A gauche, la vénérable église Saint-Blaise se rappelle les cortèges qui,

Eug. GRANGIÉ.

(A suivre).

### Bonne pensée.

Sentant sa fin prochaine, Henri Heine se mit à rédiger son testament par lequel il laissait tout ce qu'il possédait à sa femme sous condition formelle qu'elle se remarque dans le délai de quinze mois.

— De cette façon, expliqua l'écrivain à son ami Alexandre Weill, je suis certain qu'il y aura, sur la terre, au moins un homme qui déplorera amèrement mon trépas.

### En douce.

On apprenait un jour à M. Gheusi la mort d'un ami, écrasé par une 40 CV.

— Il a été tué sur le coup. Il n'a pas souffert, lui disait-on.

Alors, avec un malicieux accent gascon :

— On fait, dit M. Gheusi, on fait vraiment des autos très perfectionnées !

La Lanterne.



# Chronique du Lot

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Il s'est réuni le 6 juillet, sous la présidence du doyen d'âge, l'assemblée procède à l'élection de son bureau. Sont élus à l'unanimité : Président, M. Castané ; Vice-Président, M. Pissouraille ; Secrétaire, M. Mirabel.

Après lecture et approbation des rapports présentés par M. le Sous-Préfet, le Conseil désigne unanimement M. Cavarroc pour faire partie en 1937 de la commission de répartition des permis de culture de tabac.

Puis sont discutés et adoptés les vœux suivants :

**En faveur de l'agriculture**  
De M. Cavarroc :  
« Considérant que le dernier recensement de la population a fait ressortir une forte diminution de la population rurale,

« Emet le vœu que pour arrêter la désertion des campagnes le Gouvernement prenne les mesures nécessaires : revalorisation des produits agricoles ; création d'assurance contre les calamités agricoles à prime réduite ; aménagement des loix sociales à l'agriculture ; augmentation du taux dérisoire des allocations familiales ; simplification des formalités du crédit agricole afin que les ouvriers agricoles artisans ruraux métayers, fermiers et petits paysans aient un niveau de vie qui se rapproche de celui des autres classes de la société.

**Pour un pont**  
De M. Pissouraille :  
« Le Conseil d'arrondissement émet le vœu que l'étude d'un pont soit faite entre Bouillac et Capdenac au lieu dit « Assier » pour relier Capdenac à certaines communes du canton de Figeac. »

**Pour une passerelle**  
De M. Chazotte :  
« Le Conseil d'arrondissement émet le vœu que l'étude d'une passerelle reliant le village de Thézel (Lot), à la Correz et qui avait été amorcée par le service vicinal de ce département, soit poursuivie et réalisée pour permettre aux cultivateurs de ce village de se rendre dans leurs propriétés situées de l'autre côté de la rivière la Dordogne. »

**Pour une caisse d'assurances agricoles**  
Réuni hors séance, le Conseil d'arrondissement a adopté à l'unanimité le vœu suivant :

« Considérant que tous les systèmes de répartition de secours aux victimes des calamités agricoles ont provoqué jusqu'ici des réclamations unanimes et justifiées des cultivateurs, félicite M. le Ministre de l'Agriculture de son initiative tendant à créer une caisse d'assurances contre les calamités agricoles.

« Fait confiance au Gouvernement pour réaliser, tant sur le plan ouvrier que sur le plan agricole, dans une atmosphère de paix et de concorde, les légitimes aspirations du monde du travail. »

**Félicitations à M. de Monzie**  
Réuni hors séance, le Conseil a adopté à l'unanimité le vœu suivant :  
« Le Conseil d'arrondissement de Figeac, après avoir pris connaissance du discours si documenté prononcé par M. de Monzie, à la tribune de la Chambre des Députés, au cours duquel il a plaidé la cause des cultivateurs échangistes et des petits meuniers à façon, félicite le député de Figeac de son attachement à la cause agricole. Le remercie d'avoir obtenu, par sa brillante intervention, que les petits cultivateurs qui portent leur blé aux meuniers à façon soient désormais dispensés de toutes les formalités administratives qui constituaient pour eux de multiples tracasseries. Que les meuniers à façon écrasant moins de 3.000 quintaux de blé soient exonérés de la taxe de 100 fr. qui leur était jusqu'à ce jour appliquée. »

**Office du Niger**  
Par arrêté du ministre des Colonies, M. de Monzie est nommé membre du Conseil d'administration de l'Office du Niger, en remplacement de M. Proust, ancien député.

**Gendarmerie**  
M. Armange, lieutenant-colonel, de Courbevoie passe à Toulouse, commandant la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

**Huissier**  
M. Armand est nommé huissier près le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Gourdon, en résidence à Cazals, en remplacement de M. Chabert.

M. Couture est nommé huissier près le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Cahors, en résidence à Montcuq, en remplacement de son père.

**Au P.-O.**  
Notre compatriote, M. Vallée-Mespoulet, licencié en droit, est nommé sous-chef de gare à Argenton (Orne). Nos félicitations à M. Mespoulet, qui est de Martel.

**Au concours général**  
La distribution des prix du Concours général, a eu lieu, samedi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Lebrun, président de la République.

Parmi les lauréats, nous relevons le nom de notre jeune compatriote, M. Chapou, élève de 1<sup>er</sup> au lycée Gambetta, qui a obtenu un 3<sup>e</sup> prix de géographie.

Nous renouvelons au jeune lauréat nos félicitations.

**Ecole supérieure de Commerce**  
A la suite des examens de juillet à l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, nous relevons parmi les lauréats les noms de nos compatriotes : Mlle Fournié a obtenu le diplôme supérieur ; Mlle Massot a été admise aux examens de passage en 2<sup>e</sup> année. Félicitations.

## PLUS DE « POU-DU-CIEL »

Le Président de l'Aéro-Club du Quercy nous communique la note suivante qui doit servir d'avis aux propriétaires de « pou-du-ciel ».

C'est le texte d'une dépêche envoyée par le Ministre de l'Intérieur aux Préfets, aux commissaires spéciaux, chefs de secteurs et de sous-secteurs de police aérienne et des aéroports. Ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par décision n° 4389-B.C. du 15 juin 1936, M. le Ministre de l'Air a interdit momentanément les vols sur avion type « Pou-du-Ciel ».

« Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir notifier d'urgence cette décision aux propriétaires des aéroplanes autorisés existant dans votre département et m'aviser de tout incident et de toute infraction commise.

« Pour le Ministre de l'Intérieur : Le Directeur général de la Sécurité nationale. Signé : Ch. MAGNY. »

**AUX PRODUCTEURS DE LAVANDE**  
Les producteurs de lavande du Quercy sont informés que l'atelier de distillation, Maison de l'Agriculture à Cahors, sera ouvert, cette année, du 18 juillet au 20 août.

Il est rappelé que l'exiguïté des locaux mis à la disposition du syndicat ne permet pas d'emmagasiner plus de 150 kgr. de fleurs fraîches par jour. Il conviendra, dès lors, de faire sécher, le cas échéant, le surplus de la récolte.

Les frais de distillation seront les suivants : 0 fr. 30 par kgr. de fleurs fraîches et 0 fr. 60 par kgr. de fleurs sèches. Ces frais seront soldés au moment même de la remise des matières à distiller à l'atelier.

La fleur de lavande se coupe à la faucille, vers la fin de la floraison, lorsque les abeilles ne viennent presque plus butiner dans les lavanderaies ; c'est à ce moment que l'essence est la plus abondante. La cueillette de la fleur doit être précédée d'au moins 2 ou 3 journées de beau soleil. Si la pluie interromp le travail, ne le reprendre qu'après une nouvelle période de 2 ou 3 jours de beau temps.

Avant d'expédier la fleur de lavande à l'atelier, s'assurer que celui-ci est en mesure de la recevoir et de la distiller sans tarder.

En raison des cours élevés de l'essence de lavande, on a tout intérêt à faire distiller la fleur.

Le Bureau du Syndicat continue à s'occuper de la vente de l'essence ; il a déjà trouvé preneur de la prochaine récolte aux meilleurs prix.

N. B. — Toute demande de renseignements adressée au Bureau du Syndicat doit être accompagnée d'un timbre de 0 fr. 50 pour la réponse. — Le Bureau.

**Légion d'Honneur**  
Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. le colonel Delage, commandant la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie, est promu commandeur de la Légion d'honneur. Nous lui adressons nos vives félicitations.

**Médailles d'honneur**  
La médaille d'honneur des Eaux et Forêts est décernée à M. Dagès, garde à Lanzac (Lot).

**Encouragements pour création de plate-formes à fumier avec fosses à purin**

De la Direction des Services Agricoles :  
Lessubventions pour cette intéressante amélioration, qui avaient dû être supprimées, sont rétablies grâce aux crédits alloués par le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture du Lot.

Des plans types sont à la disposition des intéressés.

Après réalisation ils n'auront qu'à faire parvenir à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors, les factures acquittées des dépenses faites. Les subventions seront accordées en fin d'année après visite d'une Commission. Elles seront de l'ordre de 100 à 200 francs par exploitation.

**Chasse au gibier d'eau**  
L'ouverture de la chasse au gibier d'eau est reportée au 19 juillet.

**Les élections municipales de Larroque-des-Arcs**  
Les élections municipales du 5 mai 1935 ayant été annulées par décision du Conseil d'Etat, les électeurs de la commune de Larroque-des-Arcs sont convoqués pour le dimanche 26 juillet, à l'effet de procéder à l'élection de 10 conseillers municipaux.

**Bateau perdu ou volé**  
M. Combelles, propriétaire à Larroque-des-Arcs, a porté plainte pour vol d'un bateau qu'il avait amarré sur la berge du Lot. Une enquête est ouverte.

**Palais des FÊTES**  
SAMEDI 18 — DIMANCHE 19  
(en soirée à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)  
Deux grands films  
René SAINT-CYR, BOUCOT  
Pierre BRASSEUR  
DANS

« Incognito »  
une étourdissante féerie dans le cadre ensoleillé de la Riviera  
Mona GOYA, DORVILLE  
Madeleine GUITTY  
DANS

Trois cents à l'heure

## Société des Etudes du Lot

Séance du 6 juillet 1936

Présidence de M. Irague.  
Présents : MM. Bergon, J. Calmon, Camy, Dablanc, Feyt, Chanoine Foissac, Liches, Commandant Larfigues, Laubat, Lichs, Rigaudières, Rougé, Colonel Sala, Teyssonières, Viardot.

Excusé : M. Gauthier.  
Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale :

1<sup>o</sup> dans le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, de mai-juin 1936, un article sur les Fers à hosties et souhaite que ceux qui se trouvent dans le diocèse soient réunis au musée diocésain de Rocamadour ;

2<sup>o</sup> dans le Journal du Lot, du 26 juin, une analyse de l'étude de chanoine Marboutin, « L'Eglise Saint-Sauveur de Figeac », signée de M. E. Lafon ;

3<sup>o</sup> dans le Courrier du Centre, du 26 juin, une analyse du même ouvrage, signée de M. le chanoine Foissac ;

4<sup>o</sup> dans le Journal du Lot, du 5 juillet, la causerie faite par M. E. Lafon sur la Cathédrale de Cahors au micro de Toulouse-Pyrénées ;

5<sup>o</sup> dans le Journal du Lot, du 3 juillet, un article de M. E. Paumes : « Les Cadurciens seraient-ils des Basques ? » ;

6<sup>o</sup> dans La Croix, du 5 juillet, un article élogieux de José Vincent sur l'œuvre de M. l'abbé Cabanes : « L'Agonie du Jardin des Oliviers » ;

7<sup>o</sup> dans l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux, du 30 mai, quelques lignes sur Léonie Léon. M. le Secrétaire général fait connaître que le 2<sup>e</sup> second prix de Rome de peinture a été attribué à une quercynoise, Mlle Marie Larnaudie, de Saint-Pierre-Toirac.

**Présentations :**  
1. Comme membres résidents :  
de M. René Prat, archiviste du Lot, par MM. J. Calmon et Favarel ;  
de M. Cruvellhier, professeur de dessin au lycée Gambetta, par MM. J. Calmon et Rigaudières ;

2. Comme membres correspondants :  
de M. de Genies, notaire à Marcihaac, par MM. Lucie et E. Delmas.

**Elections :**  
1. Comme membres résidents :  
de MM. Prat et Cruvellhier ;  
2. Comme membres correspondants :  
de MM. Pradel, Corn, Calmon, Laveysière, Docteur Sanitères, colonel Pradié, Puysegur, de Genies.

**Dons :** « Une semaine au château de Folmont (Lot), au XIX<sup>e</sup> siècle, 24-31 oct. 1892, par Henry de Tastaj de Folmont. La Société adresse ses remerciements au donateur. »

**Félicitations :** La société adresse ses félicitations à M. Mage, conseiller à la Cour d'appel de Douai, nommé Président de la Chambre à ladite Cour.

**Condoléances.** La société adresse l'expression de sa sympathie attristée à la famille de notre regretté confrère, Gaston de Montandran de Monié, receveur honoraire de l'Enregistrement, décédé après une courte maladie.

M. le Président donne lecture :  
1<sup>o</sup> d'une note de M. Pascal de Bruxelles sur la marquise d'Arconat, fille d'Alphonse Peyrol ; restée veuve, elle fut aimée de Gambetta et M. Pascal se demande si les armoires du château de Gusbeck, ancienne résidence de la Marquise, ne renfermeraient pas une correspondance intéressante à ce sujet ;

2<sup>o</sup> de quelques poésies en occitan envoyées par M. Pascal et destinées au Grel Carcelon.

M. le Chanoine Foissac communique à la fin de la séance la notice de la famille Dechors au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Le même donne lecture de deux notes :

1<sup>o</sup> la première sur quelques libraires, d'origine étrangères, installés à Cahors vers 1790 ;

2<sup>o</sup> la seconde sur l'ancien bourg de Pechpeyrrou, bourg fermé confié en 1240 à Jean Pechpeyrrou, par Simon de Montfort, pris par les Anglais, repris par les Armagnacs et vendu par la suite au XVIII<sup>e</sup> siècle à Don Léon, Prieur de la Chartreuse de Cahors.

M. Feyt, après avoir signalé la suite de l'étude de G. Hanolaux sur Gambetta, dans la Revue des Deux-Mondes, donne lecture de l'intéressante conclusion de cette étude.

M. Bergon signale dans le Bulletin trimestriel des Amis du Massif Central, de juillet, un article de H. Soudou sur le Haut-Quercy, accompagné d'une gravure ancienne représentant le château de Cabrerets.

M. Lucie signale dans le Courrier du Centre, du 5 juillet, un article sur « Le vin d'Assier sur une table royale ».

M. le Président, en levant la séance, remercie et félicite ses confrères de leur assiduité au cours de cette année et leur exprime ses souhaits de bonnes vacances.

La prochaine séance n'aura lieu que le 5 octobre.

**Ecole de perfectionnement de Saint-Géry**  
Sous ce titre nous recevons une communication dont l'auteur ne se fait pas connaître et que, par conséquent, nous ne pouvons pas publier.

**Outrages à la pudeur**  
Mme Maria Deltuc, d'Issendolus, a porté plainte contre le sieur X... pour outrages publics à la pudeur. Une enquête a été ordonnée.

**EDEN**  
JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE  
(en soirée)  
Un très beau film de milieu  
FILLES DE NUIT  
et Willy THUNIS  
(le créateur du Pays du Sourire) dans  
N'AIMER QUE TOI  
Prix des places : Balcons : 4 fr. ; Premières : 3 fr. ; Enfants : 1 fr. 50.

## CAHORS La fête Nationale

La fête du 14 Juillet, à Cahors, a été célébrée, comme d'habitude, dans la plus grande simplicité et aussi au milieu d'une grande animation. Beaucoup de monde sur les Boulevards, sur les Allées Fénélon, il y avait de la musique et du chant !

Lundi soir, à 21 h. et demie, la Diane, l'Avenir Cadurcien, parcoururent les principales artères de la ville, en jouant la retraite. Après une halte devant la Préfecture, le monument Gambetta, ils s'arrêtèrent devant l'Hôtel de Ville où eut lieu un excellent concert donné par la Chorale du P. O. et l'Avenir Cadurcien qui furent très applaudis par un nombreux public.

La matinée du 14 juillet n'offre plus, depuis quelques années, à la population cadurcienne cette impressionnante revue des troupes de la garnison, comme au temps du 7<sup>o</sup> ou du 9<sup>o</sup> d'infanterie. Mais la jeunesse eut des distractions et profita de jeux divers, poêle, baquet, cruche, ficelles, etc., etc, qui eurent lieu place Thiers et place Rousseau.

Dans la journée, les amateurs de chant et de musique ne manquèrent pas de se rendre au Théâtre où avait lieu le concert toujours si apprécié donné par l'Orchestre Symphonique. Dès 15 heures, la salle du théâtre était archicomble et le public assista à un spectacle aussi varié que charmant. Il applaudit d'excellents diseurs et chanteurs.

M. René Laporte débuta par la « Marseillaise » que les assistants applaudirent chaleureusement. Puis, il se fit entendre dans deux mélodies : « La fleur que tu m'avais jetée », de Carmen et « La Chanson des yeux clos ». M. Laporte a une belle voix.

Aussi bien, ainsi que nous le mentionnons d'autre part, il a obtenu le 1<sup>er</sup> prix de soli au Concours d'Orphéon qui avait eu lieu lundi à Montauban. Le public ne lui ménagea pas ses bravos.

Puis on entendit dans ses fantaisies MM. René Barreau et Plazen, dont la voix est bien appréciée. Mlle Pierrette Ludo obtint son mérite succès et fut même rappelée.

M. Bris, qui n'est pas un inconnu du public amateur de beau chant, fut beaucoup dans l'interprétation d'un air de « Mignon ».

Mme et M. Bourrières, à leur tour, intéressèrent vivement les auditeurs dans leur répertoire et dans l'amusante comédie « Tic à tic ».

De longs bravos prouvèrent que le public était content de la bonne journée qu'il avait passée au théâtre.

Mais, pendant qu'on chantait, en ville, la jeunesse éjait à l'Avirou, où il y avait des courses de voile, de bateaux de plaisance, outriger, sans oublier les courses à la nage et celle aux canards. Les nombreux spectateurs passèrent deux bonnes heures de distraction. Pendant les courses, l'Avenir Cadurcien, toujours sur la brèche, donna un excellent concert.

Dès 21 heures, les principaux monuments, les Boulevards, les Allées Fénélon sont superbement illuminés. La foule se rend sur les Allées où a lieu le concert donné par la Société des « Amis de l'Harmonie » et l'Orphéon. Elle n'eut pas à le regretter.

Les « Amis de l'Harmonie » jouèrent de façon parfaite et l'Orphéon fut très apprécié dans son interprétation du chœur « Les Paysans et les Rouets ». M. Bris chanta l'air de Mignon qu'il avait fait entendre au théâtre. Musiciens et chanteurs furent tous applaudis chaleureusement.

Mais avant de quitter le kiosque, l'Orphéon tint à donner quelques minutes de bonne gaieté : il chanta la vieille chanson cadurcienne « lo Tognon ». Cette chanson fêrde les plus moroses. Les bravos éclatèrent vigoureusement.

A la fin du concert, les amateurs de sport assistèrent à une amusante exhibition de « home-trainer » qui avait lieu au fond des Allées et par leurs applaudissements prouvèrent leur satisfaction.

Mais une fête nationale ne se termine pas ainsi. Aussi bien un orchestre installé à l'Hôtel de Ville joua danses anciennes et modernes et, immédiatement, accoururent danseuses et danseurs. Jusqu'à minuit, les couples dansèrent sur le Boulevard, devant l'Hôtel de Ville et ce fut même à regret qu'ils durent se retirer quand les musiciens jouèrent la retraite.

Et la fête du 14 juillet 1936 était terminée. Elle n'a pas été des plus brillantes, mais elle fut gaie et sans incident. Nos félicitations aux organisateurs, à tous ceux qui prêtèrent leur concours et surent amuser, distraire, charmer la population.

**Blessé par un taureau**  
M. Vié, propriétaire à St-Martin-le-Redon, était en train de pêcher dans le ruisseau de la Thèze, lorsqu'un taureau, qui se trouvait dans un pré voisin, se précipita sur M. Vié, qui fut assez sérieusement contusionné.

**PROCHAINEMENT, OUVERTURE du Palais du Tissus**  
38, Boulevard Gambetta à côté de la Librairie Français  
MAURICE LAUCOU  
Tissus nouveautés — Draperie homme Toiles et Blancs  
CONFECTION, ARTICLES DE TRAVAIL  
Chermiserie  
Chemises sur mesures  
Sa qualité, son choix, ses prix

## Lycée de Jeunes Filles

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la liste des Elèves ayant obtenu le plus de nominations à la Distribution des prix.

On nous signale un oubli regrettable dont nous nous excusons :  
Dans la classe de Huitième, Mlle Marguerite Vassal a obtenu dix nominations.

**LYCÉE GAMBETTA**  
Distribution des prix  
CONCOURS GENERAL  
entre tous les Lycées et Collèges de France :

Classe de Première  
GÉOGRAPHIE, 3<sup>e</sup> PRIX, CHAPOU Gaston (Professeur : M. Favarel).

Prix d'honneur offerts par le Conseil municipal de la Ville de Cahors :  
Andrieu René, Bley Roger.

Prix d'honneur offert par l'Association des Parents d'élèves :  
Fombouze Emile.

Prix d'Art, Fondation de la Société des Etudes du Lot :  
Cabanès Lucien, 2<sup>e</sup> A.

Prix de Félicitations aux élèves félicités aux 3 trimestres de l'année scolaire, pour leur conduite, leur travail et leur application :

Fombouze Emile (Mathématiques), Poujade Jules (Philosophie), Andrieu René (2<sup>e</sup> A), Leymarie Lucien (2<sup>e</sup> A), Theil Jean (2<sup>e</sup> B), Murat Jean-Marie (3<sup>e</sup> A).

**FÉLICITATIONS**  
Mathématiques : 1<sup>er</sup> trimestre  
Philosophie : 1<sup>er</sup> trimestre

Lagrive Gaston ..... 1 —  
Marmiesse Jean ..... 1 —  
1<sup>er</sup> A, A', B' :

Barthélémy Jacques ..... 2 —  
Bley Roger ..... 2 —  
Chapou Gaston ..... 1 —  
Garrigou Jean ..... 2 —  
Pagès Robert ..... 2 —  
2<sup>e</sup> A, B' :

Coulomb Raoul ..... 2 —  
3<sup>e</sup> A :

Andrieu Elou ..... 1 —  
Iches Jean-Louis ..... 2 —  
4<sup>e</sup> A, A', B' :

Besse Pierre ..... 1 —  
Bris Paul ..... 1 —  
5<sup>e</sup> A, B' :

Besombes Jacques ..... 1 —  
Bousquet Jacques ..... 2 —  
Delanis Robert ..... 1 —  
Jourdan Noël ..... 1 —  
Parazines Jean ..... 1 —  
6<sup>e</sup> A, B' :

Panouze Daniel ..... 2 —  
Viala Robert ..... 1 —  
7<sup>e</sup> A :

**Mathématiques Élémentaires :** Fombouze Emile (excellence), Arlet Jean, Mlles Austruy Suzanne, Fourcade Madeleine.

**Philosophie :** Poujade Jules (excellence), Delort Jean, Lagrive Gaston, Mabboux Jean, Marmiesse Jean.

**Première (A, A', B) :** Pages Robert et Barthélémy Jacques (excellence), Chapou Gaston, Bley Roger, Garrigou Jean, Coucoux Lucien, Calvet Pierre, Gayet Jean, Mbarek Abdesselam, Baifrand Georges.

**Seconde (A) :** Leymarie Lucien (excellence), Cabanès Louis, Andrieu René, Rogières Albert, Baudel Roger, Delibes Jean, Pujol Louis.

**Seconde (A, B) :** Besse Pierre (excellence), Bris Paul, Mottaz Guy, Sabrié Pierre, Bordas Albert, Bozoulet Roger, Daynard Robert, Coucoux Jean.

**Cinquième (A, B) :** Noël Jourdan (excellence), Jean Parazines, Pierre Capelle, Besombes Jacques, Delanis Robert, Thouaille Robert, Magné Pierre, Cadiergues Claude, Herrmann Fernand, Bousquet Jacques, Lalbertie Robert, Annaud Maurice, Courbès Jean, Coueslant Henri, Clouse Jean.

**Sixième (A, B) :** Daniel Panouze (excellence), Viala Robert, Baron Jean, Mazeyrac Robert, Massabie Pierre, Bordes Pierre, Couderc Jean, Bessières Georges, Bouchet Gilles, Devals Jacques, Gloize Jacques, Traucou Pierre, Vaysis René.

**Septième :** Boudet François (excellence), Pierrelette Payssot (prix d'honneur), Cahuc Christian, Magné Guy, Ségala Pierre, Sallesses André, Larrive Roger, Combes Pierre, Pébèvre Jacques, Fabre Michel, Nadal Charles, Charvet Paul, Cappus Pierre, Courtiol Lucien, De Plessier Guy, Enjehbert Claude, Coueslant Yves, Conduché Pierre, Artoux René, Pennes Pierre-Jean.

**Huitième :** Jourdan André (excellence), Denjean Simone (prix d'honneur), Bris Jean, Henras Georges, Gayet Pierre, Arnoux Fanny, Desbus Jacqueline, Devals Geneviève, Lonfranc Gilbert, Petit Gilbert, Vanel Pierre, Roudergues Robert, Grangé Colette.

**Neuvième :** Jean Houlié (excellence), Jacques Yvique (prix d'honneur), Devals Michel, Crochard René, Bach René, Lestrade Christiane, Grangé Jean, Sauzet Odette, Masbou Jean, Nadal Georges.

**Dixième :** Galliano Maurice (excellence), Fabre Roland, Henras Fernand, Bourgain Marguerite, Henri Robert, Vincent Jacques, Bergon Michel, Bergougné Pierre, Rigal Jacques, Calvet Joseph.

**Onzième :** Décremps Pierre (excellence), Villes André (prix d'honneur), Salles Bernard, Peyrol Janine, Miquel Simone, Bergon Maurice, Contou Michel, Couquel Michelle, Lacassagne Louis, Pomarède Yvette, Favarel Jacques, Cruevillier Pierre, Mercier Paulette, Picourt André, Roquin Michel.

**Classe enfantine (1<sup>er</sup> Groupe) :** Bourthoumieux Jacques (excellence), Escorbac Louis (prix d'honneur), Bergougnoux Jean-Louis, Iglésis Jacques, Sudré Pierre, Baras Raymond, Artiges Paul, Houlié Paul, Rougier Jean Delpont Pierre.

**(2<sup>e</sup> Groupe) :** Sudreau Colette, Boudet Michel, Fabre Max, Barrau Jacqueline, Bergougnoux Elisabeth. — Prix de travail et d'application accordé aux élèves qui n'ont pas suivi la classe toute l'année :

## Association pour la Protection de l'Enfance moralement abandonnée ou délinquante.

Ainsi qu'il a été dit déjà, il a été fondé à Cahors, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet du Lot, une Association pour la Protection de l'enfance moralement abandonnée ou délinquante.

Sa dénomination indique son but. Elle fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider à réaliser sa tâche. Elle sera reconnaissante aux personnes qui lui signaleront les cas relevant de son action et particulièrement les enfants souffrant de sévices ou défaut de soins, ainsi que les parents indignes ou incapables.

La correspondance peut être adressée soit au siège social : Préfecture du Lot ; soit à M. le Lieutenant-Colonel Lamboll, 8, rue Jean-Vidal à Cahors, Président de l'Association.

Une permanence fonctionne à la Préfecture, salle des Commissions, tous les jeudis, de 10 h. à 11 h. 30.

**Remise de décoration**  
La remise des insignes de la Légion d'honneur à Mme Robinet, présidente de l'Office des Pupilles de la Nation, a eu lieu dimanche soir, à l'hôtel des Ambassadeurs.

M. Tassart a remis la Légion d'honneur à la nouvelle légionnaire, puis M. Chantrier, secrétaire général de la Préfecture, et M. Troupel ont prononcé une excellente allocution.

Nous renouvelons à Mme Robinet nos vives félicitations.

**Brevet élémentaire**  
Sont définitivement reçues au Brevet élémentaire : Mlles Albrat, Barraud, Beauvestre, Belaubre, Bergues, Bessac, Bettini, Bonnet, Bonneval, Capsal, Capval, Castagné Marie-Louise, Castagné Suzanne, Courjeuol, Courtiol, Dominique, Fayret, Herjol, Lalbat, Laruelle, Martine, Marty, Mézac, Ourviel, Pons, Ramière, Rigal, Sabatié.

**Félicitations,**

**Concours d'entrée à l'Ecole normale**  
Sont définitivement reçues aux examens des Ecoles normales, par ordre de mérite :

**Aspirantes :** Mlles Murat, Glédines, Lafenille, Cantegrel, Chabeyroux, Duffa, Péric, Lespinaze, Salanié, Delpech, Caussanel, Robineau. — **Supplémentaires :** Mlles Lacombrade, Beullaguet, Olivier, Bessières.

**Aspirants :** MM. Favyssse, Laborie, Sclafar, Gros, Lavigne, Brugelle, Pressoury, Ségala. — **Supplémentaires :** MM. Grassias, Pigniol.



## CONCOURS DE PÊCHE A LA LIGNE

Les pêcheurs cadurciens, au nombre de 186 étaient au rendez-vous, dimanche, à 2 h., devant l'Hôtel de Ville pour prendre part au tirage au sort des emplacements affectés sur les berges du Lot à chaque participant au concours.

Le tirage fut rapidement fait et aussitôt, un commandement retentit : « Rassemblement ». Le Conseil d'administration de la Société de Pêche est au complet : un signal est donné ; les tambours, les clairons de la Diane Cadurcienne jouent une marche entraînant et les pécheurs, gantés sur l'épaule, défilent sur le Boulevard et se rendent sur les berges du Lot. Chaque s'installe à la place que le sort lui a assigné et apprête ses engins. A 15 heures, le concours commence et pendant 2 heures, patients, silencieux, les concurrents, restent immobiles, les yeux fixés sur le bouchon... de la ligne.

A 5 heures, l'ordre : « levez les lignes » est donné, le concours est terminé et le classement des lauréats a lieu, et il ne fut pas long à faire !

Nous publions, lorsqu'elle sera communiquée, la liste des... lauréats.

## PROMOTION VIOLETTE

Sont nommés officiers de l'Instruction publique :

MM. Gaston Astorg, à Mechlont ; Charles Bataut, à Prayssac ; Mmes Marie-Baudouin, à Gourdon ; Suzanne Bardère, à Cahors ; Mme Camboni, née Estival, à St-Jean-Lespinasse ; Mlle Clary, à Fons ; Mme Dablan, à Gramat ; MM. Lucien Dombre, à Cahors ; Léon Doumer, à Luchez ; Adrien Fargues, à Mestès ; Mme Girbal, née Estival, à Figeac ; MM. Zacharie Lafage, à Cahors ; Rayzal, à Pinsac.

Sont nommés officiers d'académie : Mme Jeanne Desta, à Figeac ; M. Louis Doumer, à Prayssac (Lot).

MM. Favarel, à Cahors ; Robert Guichard, à Cahors ; Mme Hugon, née Chazal, à Cressensac ; Lafon, née Gizard, à Montgesty ; MM. Henri Larroque, à Bretenoux ; Fernand Mirabel, à Parnac ; Mme Pédélmas, née Gélis, à Cahors ; MM. Gabriel Pons, à Figeac ; Etienne Pouget, à Saint-Aureil ; Antoine Privat, Prendegies ; Mme Rieros, à Bretenoux ; Mlles Salles, à Lamothe-Fénelon ; Saurie, à Lachapelle-Auzac ; Hortense, Veysière, à Vayrac ; M. Lucien Viot.

## Fête de Larroque-des-Arcs

C'est dimanche 19 et lundi 20 juillet, qu'aura lieu la fête de la coquette commune de Larroque-des-Arcs.

Comme les années précédentes, elle obtiendra un plein succès, car le Comité a fait l'impossible pour que ces réjouissances aient le plus vif éclat. Un bon orchestre est déjà retenu et tout donnera satisfaction à tout le monde. Le meilleur accueil est réservé aux Cadurciens qui viendront, nous l'espérons, très nombreux.

Donc, rendez-vous, dimanche, à Larroque-des-Arcs. On s'amusera ! — Le Comité.

## La moto dérapée

M. Bert, de Puy-Larroque, était en moto, et se rendait à Labastide-Murat. Près de Crégols, la moto dérapa et M. Bert fut projeté sur un tas de pierres. Il a été assez sérieusement contusionné à la tête.

## Auto contre auto

Une auto, conduite par M. Léonard, est entrée en collision, à Port-de-Cleuac, avec l'auto de M. Roussey, demeurant dans la Dordogne. Les deux conducteurs ont été contusionnés. Les voitures ont été abîmées.

## Noyée dans un puits

Dimanche, les voisins de Mme Yve Rodges, domiciliée au village de Loupiac (commune de Payrac), l'ont retirée du puits situé à côté de sa maison d'habitation. La pauvre femme était, depuis quelque temps, atteinte de neurasthénie.

## Trouvailles

Il a été trouvé un parapluie par Mme Arnaud, un parapluie de dame par Mme Augié.

## Les Sports

### RALLYE CYCLISTE NATIONAL

Cette compétition cycliste, organisée dans toute la France, a été particulièrement brillante à Cahors, car elle réunissait tous les fervents de la Pédale.

La Société cycliste « La Pédale cadurcienne » profita de cette occasion pour organiser une sortie générale et se réunit à Vers, à l'Hôtel de la Truite Dorée, où fut servi un repas dont le menu fit honneur à Mme Espéret ; il fut substantiel et excellent et tous les convives, en nombre important, célébrèrent de manière toute particulière la perfection de la cuisine.

Après le repas, le départ du Rallye fut donné ; et en groupe joyeux, parmi lesquels on remarquait de toutes gracieuses jeunes filles et le doyen Pierre Martory, que la longueur de l'étape n'avait pas intimidé, on s'achemina vers Cahors pour arriver en bande devant le café de Bordeaux, siège de la « Pédale cadurcienne » et point terminus et de contrôle du Rallye. La distribution des récompenses eut lieu sous le porche de la Mairie. Bravo pour tous ceux qui participèrent à cette journée sportive et qui prouvèrent que la bicyclette, cette petite Reine, reprend la place qu'elle doit occuper dans le sport. — La Pédale cadurcienne.

### COURSE CYCLISTE DE BÉGOUX

A l'occasion de la fête de Béguix il nous a été agréable d'assister à une course cycliste, d'environ 100 km., organisée par le Comité, avec le concours de la Pédale Cadurcienne, course courue sous le contrôle de l'U.V.F.

Cette course qui fait honneur au Comité de la fête de Béguix et aux organisateurs, nous a permis de constater l'ef-

fort constant que cette jeune Société et les Amis du Cyclisme ne cessent de manifester pour le développement du Sport cycliste dans la Région cadurcienne.

C'est un peloton de 17 coureurs qui prit l'envolée, à 15 h. 30. Les premiers kilomètres sont menés à vive allure, mais bientôt le train ralentit et, pendant 35 km., nos hommes se contentent de rouler à 25 km. à l'heure ; nos champions se surveillent étroitement et personne ne veut mener. Mais voici la côte de Cavaniès qui va semer le désordre dans le peloton ; nous sommes environ à 30 km. de l'arrivée, lorsque René Desson démarre ; mais notre tout jeune Cavallé prend sa route suivi de Cabrillé et de Dauliac et nous arrivons au bout de la côte dans le même ordre. Nos quatre fugitifs ne perdent pas de temps, s'étendant à merveille, menant le train à plus de 40 km. à l'heure. Ils ne seront pas rejoints malgré la belle classe de Brugidou qui, après avoir lâché son camarade Robert, fait un retour remarquable et arrive 50 mètres derrière les premiers. Voici le classement :

1<sup>er</sup> René Desson (Heliet) ; 2<sup>e</sup> Georges Cavallé (Motobécane) ; 3<sup>e</sup> Cabrillé ; 4<sup>e</sup> Dauliac ; 5<sup>e</sup> Brugidou.

Nous sommes heureux de remarquer que les deux premiers : Desson et Cavallé sont de la Pédale Cadurcienne, ce qui est une belle victoire pour cette jeune Société. Georges Cavallé n'est âgé que de 18 ans. — Un Sportif.

### COURSE CYCLISTE

#### PRIX DES COMMERCANTS ET INDUSTRIELS DE CAHORS

Le Comité des courses cyclistes de Cahors est heureux d'annoncer au public un lot impressionnant d'as routiers. Aussi peut-on dire, d'ores et déjà que jamais pareille compétition n'a été présentée au public Cadurcien.

Nous ne citerons parmi les engagés que Pomarède, de Paris, connu de beaucoup de Cadurciens, qui vient de gagner le Paris-Mouy, battant le record de l'épreuve avec deux minutes d'avance ; Camille Louvet, champion de France des Aspirants 1934-35, vainqueur du Tour d'Algérie 1934 ; Jolivet, vainqueur, dimanche dernier, de l'épreuve Poitiers-Saumur, 204 km. ; Berlu Maurice, ex-champion de France aspirant, champion de vitesse du Cher. L'équipe d'Agen avec les Lauteurs, Bon, Verduns et Dumoulier, très bons pédales régionales. L'équipe Laval, Armet que nous connaissons déjà avec un jeune Vigier, gagnant le circuit Thiéry-Lux devant Van Schandels et Marceillon, 2<sup>e</sup> derrière Bonduel, dans le Derby de Villeneuve, et faisant premier dans le prix de Coulommiers. Tenant-Perre, aspirant, gagnant du circuit Peugeot. L'équipe Terrot avec Yols, Londero, Courline, etc... Bon nombre de régionaux dont les noms ne nous sont pas inconnus : Garit, de Luchez ; Tressens, Contival, Mathéo, Brugidou, Robert, Conty, Les Dessero, de Figeac ; Pauziès, de Villefranche ; Ravelli, Armando, Verdu, Boillet, de Montauban ; Meneghetti, Pistrin, Bruschi, d'Agen. La liste n'est pas close, les adhésions nous parviennent tous les jours ; souhaitons que le soleil soit des nôtres et le Comité sera heureux de ne pas décevoir le public.

Nous rappelons à Messieurs les Commerçants et Industriels que trois hauts parleurs échelonnés sur le boulevard pour commenter la course sont à leur disposition pour toutes annonces et prospectif. Il est inutile de leur rappeler que la majorité de la population sera touchée par ces réclames qui seront faites avec soin, toute la soirée. Prière d'en faire parvenir les libellés chez M. Vert, rue du Portail-Alban.

Les engagements seront clos le dix-huit à midi. La remise des dossards et la vérification des licences sera faite chez M. Vert, de 10 heures du matin, à 11 heures 30. A 1 heure 30, appel des coureurs. Départ à 14 heures.

#### (3<sup>e</sup> liste de souscription)

M. de Monzie, Maire de Cahors, 100 fr. ; M. Bessé, Député, 30 fr. ; M. Coneslant, 50 fr. ; Coulon, boulanger, 10 fr. ; Fourastier, charcutier, 10 fr. ; Alazard, 20 fr. ; Constant, boucher, 10 fr. ; Firmy, 10 fr. ; Gayet, boucher, 5 fr. ; Gayet, 5 fr. ; Chaudru, 10 fr. ; Hugon, peintre, 5 fr. ; Garcia, coiffeur, 10 fr. ; Momméja, 5 fr. ; Viailard, peintre, 10 fr. ; Lasout, restaurateur, 10 fr. ; Verdier, plombier, 5 fr. ; Bouandy, coiffeur, 5 fr. ; Clerc, boulanger, 5 fr. ; Conquet, 5 fr. ; Arbons, 3 fr. ; Lavergne, pâtissier, 10 fr. ; Soubrat, 3 fr. ; Haberge, coiffeur, 10 fr. ; Gabriel, cordonnier, 3 fr. ; Milhau, chausseurs, 5 fr. ; 100.000 Paletots, 10 fr. ; Ceyssat, 5 fr. ; Dubreil, fabricant, 5 fr. ; Lacombe, vins, 5 fr. ; Maury, dentiste, 20 fr. ; Bastide, charbons, 5 fr. ; Miquel, vétérinaire, 10 fr. ; Giraoux Jean, 5 fr. ; Heilles, pharmacien, 1 lot ; Desprat, vins, 5 fr. ; Sautel, charbons, 5 fr. ; Fort, menuisier, 5 fr. ; Banque de France, 5 fr. ; Vidailles frères, 10 fr. ; Auricoste, 10 fr. ; Albert, 5 fr. ; Bergogne, 5 fr. ; Soupa, coiffeur, 5 fr. ; Lagarrigue, 10 fr. ; Docks Alimentation, 20 fr. ; Guyonnaud fils, 10 fr. ; Depeyrol, 10 fr. ; Mme Yve Amé, 10 fr. ; Cornil et Delanis, 5 fr. ; Pujol, hôtel, 20 fr. ; Laroche, hôtel, 20 fr. ; Bach, 5 fr. ; Millas, plombier, 5 fr. ; Lot, 4 fr. ; Calmon, 15 fr. ; Bessières, 3 fr. ; Lestande, 3 fr. ; Edou, cordonnier, 10 fr. ; Rigal, 5 fr. ; Verdé, mercier, 2 fr. ; Garrigue, 10 fr. ; Millereux, 5 fr. ; Vignes, 20 fr. ; Champ de Mars, 20 fr. ; Arbaret, Escargot, 30 fr. ; Barrière, 10 fr. ; Magal, 5 fr. ; Carignac, 5 fr. ; Richard, 20 fr. ; Gagnayre, 10 fr. ; Calrien, 4 fr. ; Agat, 10 fr. ; Bouzé, 10 fr. ; Alazard, 2 fr. ; Périer, docteur, 10 fr. ; Bière de la Strasbourg, 30 fr. ; Saptani, 4 fr. ; Rougier, 10 fr. ; Pruzugues, 5 fr. ; Léves, Electricité, 20 fr. ; Labarrière, 5 fr. ; Chastanet, 5 fr. ; Rougier, boulanger, 5 fr. ; Boissel, 2 fr. ; Courcières, un lot ; Mercadier, 5 fr. ; Darses, 3 fr. ; Séral, 5 fr. ; Mlle Aimée, 10 fr. ; Caillou, 5 fr. ; Ginstes, 5 fr. ; Pons, 5 fr. ; Bastide, 5 fr. ; Bessac, cycles, 10 fr. ; Saigne, 10 fr. ; Viala, 5 fr. ; Guiral, 5 fr. ; Thierry, 5 fr. ; Serres, 3 fr. ; Molinié, 3 fr. ; Gibert, 4 fr. ; Combalbert, 5 fr. ; Marmissé, 5 fr. ; Vidal, 5 fr. ; Barlagou, 10 fr. ; Zibault, 4 fr. ; Rivière, 5 fr. ; Rigaudat, 25 fr. ; Lacasta, 10 fr. ; Cocula, 10 fr. ; Albinet, 5 fr. ; Blanc, 5 fr. ; Nouet, 5 fr. ; Delfau, Epargne, 10 fr. ; Costantou, Epargne, 10 fr. ; Marmissé, 5 fr. ; Baboulet, 5 fr. ; Bouturie, 1 fr. ; Liauzan, 5 fr. ; Bonzeuges, 10 fr. ; Epargne 193, 10 fr. ; Epargne 210, 10 fr. ; Epargne 357, 10 fr. ; Hôtel Douelle, 50 fr. ; Epargne 484, 10 fr. ; Mansion, 5 fr. ; Delmas-Tarral, 10 fr. ; Bleye, 5 fr. ; Fauché, 20 fr.

## Arrondissement de Cahors

### Lamadolaine

Fête annuelle. — La fête annuelle de notre commune sera célébrée les 26 et 27 juillet, dimanche, à 11 h. 30, apéritif-concert ; à 15 h., grand bal de jour ; à 18 h., réunion de la jeunesse, apéritif, farandole ; à 20 h., grand bal de nuit. Le jazz cadurcien s'apprécie se fera entendre. Le meilleur accueil est réservé aux visiteurs.

## Castelnau-Montratrier

Fête nationale. — La fête nationale sera célébrée dimanche prochain, 19 juillet. Nous devons faire revivre les vieilles traditions et donner à cette fête toute l'importance qu'elle avait autrefois.

A l'époque difficile que nous vivons, tous les sincères républicains, sans aucune exception, doivent s'unir pour fêter une République juste, humaine et fraternelle qui fera tout le nécessaire pour assurer la paix intérieure et la paix extérieure, la vie heureuse de toutes les classes de la Société.

Que tous les Castelnadais s'unissent sincèrement et que le drapeau tricolore flotte non seulement sur la mairie et les établissements publics, mais aussi sur toutes les maisons.

L'Hôtel de Ville et la place Gambetta seront magnifiquement pavés et illuminés.

A midi, heure légale, un cortège, organisé devant la mairie, ira fleurir le Monument aux Morts de la Grande Guerre.

Ce cortège, précédé de la musique, sera composé de la municipalité, des mutilés, des combattants et de toutes les personnes désireuses d'honorer nos chers défenseurs.

A midi trente, dans la salle des fêtes de l'Hôtel Garrigues, se réuniront en un banquet tous ceux, femmes et hommes, qui ont foi en la République, sous la présidence de M. Blanié, maire de Castelnau. Le prix du banquet est fixé à 14 francs. Se faire immédiatement inscrire à l'Hôtel Garrigues ; chez M. Dahlin, receveur burlesque ou à la Mairie.

Un excellent orchestre fera danser notre aimable jeunesse sur la place de Gambetta, de 16 h. à 19 h., et de 21 heures à minuit.

L'Avenir Castelnadais donnera, sur cette même place, à 15 h., un grand concert public.

Il faut que le 19 juillet soit une date glorieuse dans les Annales républicaines de Castelnau.

Que tous nos amis, sans aucune hésitation, viennent nombreux au banquet et au cortège.

L'Avenir de Castelnau. — Notre fanfare, l'Avenir de Castelnau, a pris part, dimanche, 12 juillet, au Concours international de musique de Montauban.

Elle a concouru en troisième division, troisième section et a obtenu les prix suivants :

2<sup>e</sup> prix de lecture à vue ; 1<sup>er</sup> prix d'exécution, avec médaille de vermeil et diplôme ; 1<sup>er</sup> prix d'honneur, avec palme de vermeil et diplôme ;

Prix de direction à M. Pechméja. Nous applaudissons de tout cœur au brillant succès de nos chers musiciens et nous leur adressons nos bien vives et nos bien sincères félicitations.

Nous sommes heureux de féliciter aussi leur dévoué et excellent directeur du succès personnel et bien mérité qu'il a obtenu.

M. Pechméja, l'ancien directeur de notre école laïque, est un maître de musique parfait que passionne son amour de la musique et qui conduit admirablement sa fanfare. Nous nous associons sans réserve à la joie de notre ami.

Veste de dame retrouvée. — Mardi, 14 juillet, jour de foire à Castelnau-Montratrier, M. Conté, gendarme, a déposé, à la mairie, où elle pourra être réclamée une jolie veste de dame qu'il avait trouvée sur la place.

### Labastide-du-Vert

Succès scolaire. — Nous avons appris avec un très vif plaisir le succès aux épreuves du Brevet élémentaire du jeune René Perboire, du Cours complémentaire de Prayssac, ancien élève de notre école mixte de Labastide-du-Vert.

Nous lui adressons nos sincères félicitations ainsi qu'à ses parents et à sa grand-mère. — A.B.

### Montgesty

On réclame. — Le dépeuplement de nos campagnes est certainement dû, pour une bonne partie à la crise agricole. Mais, il y a aussi, pour nos jeunes gens, le manque de distractions. Notre jeunesse est attirée vers la ville par les distractions qu'on y trouve, le travail terminé. Or, les distractions que l'on peut avoir dans nos communes rurales ne sont pas nombreuses. Il n'y a que le bal. Effectivement, des bals seraient organisés les dimanches et jours de fêtes par nos jeunes gens, s'il n'y avait les droits d'auteur à payer. Ces droits, venant s'ajouter aux frais du musicien, il en résulte que les frais généraux d'un bal gratuits sont assez élevés. Certains esprits contradictoires, diront peut-être que les distractions à la ville coûtent cher aussi. Cela est vrai, mais à la ville, le travailleur passe à la caisse tous les samedis, tout en travaillant que 40 heures par semaine. Nos jeunes agriculteurs, ne passent pas à la caisse et font, en ce moment, 80 heures de travail par semaine. Croit-on que le dimanche, ils n'auraient pas le droit de faire quelques valses à l'œil, qui leur feraient oublier les lourds labeurs de la semaine. Que l'on fasse payer les droits d'auteur pour les salles de danse où le public n'est admis qu'en payant, cela se comprend, mais qu'en l'absence payeur pour des bals organisés par la jeunesse des communes rurales pour s'amuser un peu le dimanche entre eux, cela paraît quelque peu illogique.

### Nuzéjous

Succès universitaire. — C'est avec un vif plaisir que nous enregistrons le succès de M. Laborie Camille, du « Brugas », qui vient d'être définitivement reçu à l'Ecole normale d'instituteurs avec le n° 2.

Nous applaudissons sans réserve, à ce succès qui est d'ailleurs la juste récompense d'un travail assidu et opiniâtre.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat (16 ans) qui a fait ses débuts

à notre école primaire, ainsi qu'à son père, M. Laborie Laurent, enfant de Nuzéjous et citoyen de Boissières.

Hyménée. — On nous annonce le prochain mariage de M. Calmon Ernest, le très sympathique conseiller municipal de la commune de Nuzéjous avec la toute gracieuse Marie-Blanche-Henriette Couderc, gérante de la cabine téléphonique d'Espère.

Nous adressons nos sincères félicitations à la famille et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

### Limogne

Fête enfantine. — Dimanche, 19 juillet, à 16 h. 30 (heure légale), sous la halle de Limogne, aura lieu une grande fête enfantine. Tous les habitants de Limogne et des environs, amis de l'enfance, viendront applaudir nos jeunes artistes. Ce sera un vrai régal de yeux et des oreilles. Sur une vaste scène, les tout-petits et les plus grands auront à cœur de nous prouver qu'ils savent parfaitement interpréter les chants, la danse et la comédie. Plus de deux heures d'un superbe spectacle.

Succès scolaire. — Notre charmant compatriote, Christiane Bonnet, vient de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire. Nous lui présentons, ainsi qu'à ses parents, nos bien vives félicitations.

### Douelle

Succès universitaire. — Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que notre jeune et aimable compatriote, M. Jean Garrigou, vient d'être définitivement reçu aux épreuves du baccalauréat 1<sup>er</sup> partie. Nous lui adressons nos plus vives et plus cordiales félicitations. M. Jean Garrigou est le fils de nos très sympathiques instituteurs, nous leur adressons aussi nos cordiales félicitations pour ce brillant succès qui les honore.

### Montcuq

Succès universitaires. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Louis Doumerc est définitivement admis en troisième année de licence devant la Faculté de droit de Toulouse.

Devant la Faculté de lettres de la même ville, Mlle Paulette Mazet élève du Lycée Clément-Marot, a été définitivement reçue au baccalauréat 1<sup>er</sup> partie série B.

M. Louis Doumerc est le fils de M. Charles Doumerc, notre distingué maire et Paulette Mazet, la fille de M. Paul Mazet, boucher à Montcuq.

Aux chaleureuses félicitations que nous adressons aux deux lauréats, nous joignons tous nos compliments aux heureuses familles.

### Duravel

Nomination. — C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de Mme Bru, comme directrice de notre école de filles. Depuis cinq ans que Mme Bru est arrivée parmi nous, elle a donné les preuves d'une maîtresse d'élite, aussi bien à la tête de la classe enfantine qu'à celle de la grande classe dont elle était chargée par intérim depuis un an et où elle a merveilleusement réussi.

Non seulement, elle a su conquérir d'emblée l'affection des élèves et l'estime générale de la population, mais encore par son dévouement et sa dignité, par ses dons de finesse, d'autorité et de distinction elle a ajouté à ses talents d'enseignement les qualités rares et éminentes de parfaite éducatrice. Les destinées de notre école les toujours florissantes ne pouvaient être placées en de meilleures mains.

Que Mme Bru veuille agréer au nom de la population l'hommage de nos félicitations les plus sympathiques.

Succès universitaires. — Nous sommes heureux de féliciter les jeunes Paul Roudié, admissible à l'Ecole Normale Supérieure et son frère, Louis, admissible à la première partie du Baccalauréat A. Ce sont les fils de notre compatriote, Mme veuve Roudié, née Cassagnes, à laquelle nous offrons nos félicitations.

Nous apprenons également l'admissibilité à la 1<sup>re</sup> partie de Baccalauréat A de Madeleine Coldefy, fille de Mme et M. Coldefy que nous félicitons.

### Floressas

Baccalauréat. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote, Jacques Barthélémy, élève du lycée Gambetta à Cahors, vient d'être reçu avec la mention assez bien au baccalauréat, première partie, section A.

Au lauréat, à Mme Barthélémy, sa mère, et à Mme Calmon, sa vieille grand-mère, nous adressons nos plus vives félicitations. — D.

### Vire

Distinction. — Dans la dernière promotion publiée par le Ministère de l'Education nationale à l'occasion du 14 juillet, nous relevons le nom de M. Ludovic David, instituteur à Vire, nommé Officier de l'Instruction publique.

Nous sommes certains d'être l'interprète de la population tout entière en adressant à notre excellent camarade nos plus vives et cordiales félicitations pour la distinction qui récompense l'excellent maître et le si actif et dévoué secrétaire de mairie. — R.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Union fédérale des mutilés, veuves et ascendants. — Les membres de la section de Figeac de l'Union fédérale Mutilés, Veuves et Ascendants sont priés d'assister à l'Assemblée généra-

le annuelle qui aura lieu dans une des salles de la mairie de Figeac, le 19 juillet, à 14 heures.

Ordre du jour : Rapport financier ; Rapport moral ; Création d'une section des Jeunes ; Modifications apportées aux décrets-lois par la nouvelle chambre ; Questions diverses.

La présente communication tiendra lieu de convocation. — Le Bureau.

### Laval-de-Cère

Carnet rose. — Les époux Fournol-Boissières, de la Cité, viennent d'hériter d'un gros poupon qu'ils ont prénommé Jean-Marie. Nos vœux au bébé et nos félicitations aux parents.

### Saint-Céré

Résultats des examens et concours. — Voici les résultats obtenus par les élèves de notre Ecole primaire supérieure aux divers examens et concours de l'enseignement primaire en 1936 :

Bourses 3<sup>e</sup> série : J. Combes. Brevet élémentaire : Denise Adgié, Marie-Louise Castanié, Marie-Louise Camperos, Gabrielle Dejammes, Christiane Bonnet, Marcelle Gargne, Josette Hermal, Marguerite Murat, Marie-Rose Lafeuille, Suzanne Robin, Blandine Riol, Valentine Toulères, Georgette Olivier.

Brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) : Mlles Marie-Louise Camperos, Blandine Riol, Suzanne Robin, M. Tronche, Marie-Louise Castanié, Josette Hermal, Marie-Rose Lafeuille, Marguerite Murat, Georgette Olivier, Marcelle Gargne, Georgette Mayniel.

Concours d'admission à l'Ecole Normale, Cahors : 11 élèves présentés, 11 admissibles.

Reques définitives : Marguerite Murrat (n° 1) ; Anne-Marie Glédines (n° 2) ; Marie-Rose Lafeuille (n° 3) ; Jeanne Péric (n° 4) ; Georgette Caussanel (n° 5). Liste supplémentaire : Germaine Lacombrade (n° 1) ; Elise Beulagat (n° 2) ; Georgette Olivier (n° 3) ; Bessières Jeanne (n° 4). Rodez : 3 élèves admissibles ; 2 reques définitives : Blandine Riol (n° 1) ; M.-Louise Camperos (n° 2).

De tels résultats attestent l'excellence de l'enseignement donné dans notre Ecole. Nous nous permettons de féliciter très chaleureusement Mme la Directrice, Mmes les Professeurs et toutes les jeunes et heureuses lauréates. A cette impressionnante liste de succès, nous devons ajouter, les noms de trois élèves, reçus au dernier Concours d'auxiliaires du Trésor : Mlles Hermal, Lespine, Marroncle.

Le nombre des places réservées aux élèves internes étant strictement limité, Mme la Directrice informe les parents qui désiraient faire inscrire leurs enfants qu'ils pourront la trouver à l'Ecole Primaire Supérieure jusqu'au 18 juillet. Après cette date se faire inscrire par correspondance. Adressez toutes les lettres et toutes les demandes de renseignements à Mme la Directrice, « Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles », Saint-Céré (Lot).

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Gourdon s'est réuni dimanche dernier sous la présidence de M. Dauliac, maire. Absents excusés : MM. Simon, Admirat, Baynat Espitalié.

Arrachage des vignes. — M. le maire, MM. Grifoul, conseiller municipal et Malgouyrou, Planche et Hébrard, propriétaires sont désignés par le Conseil pour surveiller les opérations d'arrachage des vignes.

Subventions accordées : Musique et Orphéon, 500 francs à chaque société. L'omnie agricole de septembre 1936, 500 francs.

Société de chasse, 200 francs. Sociétés boulistes, 200 francs à chacune.

Poste automobile rurale, 500 fr. Canalisation d'eau : La demande des propriétaires riverains de la nouvelle avenue des Parqueminiers concernant une canalisation d'eau dans cette avenue est renvoyée pour examen à la Commission des travaux publics.

Source de Fontanges : M. Meyri-gnac, architecte est chargé de dresser un devis pour le nettoyage de la canalisation de la source qui est ensablée.

Hôtel des Postes : L'administration des Postes serait disposée à entrer en pourparlers avec la commune pour la construction d'un Hôtel des Postes. Cette opération constituerait, après aménagement, un revenu appréciable pour la commune. M. le Maire est chargé de faire toutes diligences à ce sujet.

Emprunt : M. le Maire est autorisé à négocier l'emprunt de 250.000 fr. voté à la précédente session. Le remboursement s'effectuera en trente années au moyen de 29 centimes 2.

Budgets : Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif du Maire pour l'exercice 1935, puis le budget des chemins vicinaux pour 1937. Il vote ensuite les budgets additionnels de 1936 du bureau de bienfaisance et de la commune et les budgets primitifs. Ces budgets sont adoptés à l'unanimité moins les voix de MM. Duluc, Martin-Bihourd et Méry qui auraient désiré une étude préalable.

Matériel d'incendie : M. Duluc, conseiller municipal, et lieutenant des pompiers, propose l'achat d'un camion-automobile pour le transport du matériel et du personnel en cas de sinistres éloignés de l'agglomération. Un devis sera présenté et le Conseil choisira alors entre l'achat et la location d'un camion chez un garagiste.

Le Conseil se réunit ensuite en Comité secret.

Succès scolaires. — C'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons les succès remportés aux examens du baccalauréat par nos jeunes compatriotes : Mlle Paulette Escalmel (section A, 1<sup>re</sup> partie) et M. Daniel Delort (philosophie).

Nous apprenons également avec plaisir que M. Bourret Charles vient

d'être reçu à l'examen du brevet élémentaire.

Nos sincères félicitations aux lauréats.

### St-Germain-du-Bel-Air

Une maison s'effondre. — Dans la nuit de lundi à mardi, à Pech-Roussy, commune de St-Germain, les habitants étaient réveillés en sursaut par le bruit d'une masse de matériaux provenant d'une vieille maison menaçant ruines depuis quelques temps et qui s'est subitement effondrée. Contiguë à la maison Bertrand, elle a été la cause de la démolition de celle-ci. Les époux Bertrand et leur petite fille ont été pris sous les décombres. De toutes parts sont accourus des sauveteurs qui, avec d'innombrables précautions ont retiré les victimes.



**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

**OUVERTURE de la Liquidation Judiciaire du sieur PENET François Poterie, Verrerie, Alimentation en gros à CAHORS, quai de Regourd, n° 20, et 13, rue Pélegrin.**

Le Tribunal de Commerce de Cahors, par jugement rendu sur requête en date du 7 juillet 1936, a déclaré le sieur PENET François, Poterie, Verrerie, Alimentation en gros, à Cahors, 20, quai de Regourd et 13, rue Pélegrin, en état de liquidation judiciaire; fixé provisoirement la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de sa liquidation judiciaire au sept juillet mil neuf cent trente-six, nommé Monsieur E. ROLLES, juge-commissaire et Monsieur L. CONQUET, arbitre de commerce à CAHORS, 41, boulevard Gambetta, liquidateur.

Messieurs les créanciers de ladite liquidation judiciaire sont invités à remettre au liquidateur, dans le délai de huitaine, leurs titres de créance avec un bordereau indicatif des sommes réclamées. Ce bordereau devra être signé par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir timbré et enregistré devra être joint.

*Le Greffier, J.-E. SOULAS.*

Les tiers-porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au greffe, afin d'être tenus au courant des opérations de ladite liquidation judiciaire.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles 442 et 491 du Code de Commerce, modifié par décret du 8 août 1935.

**PRETS** rapides à partir de 5.000 fr. sur tout garant. même signat. sér. Taux bas. Auc. com. d'avance, procurés par contrem. de la Générale Française Expansion, 110 Fg. Poissonnière, Paris Ecr. rép. grat.

**Bibliographie**

**LA NATURE**

Réussira-t-on à enregistrer la pensée comme un vulgaire phénomène physi-

que? *La Nature* rend compte de curieuses expériences qui viennent d'être réalisées, avec toute l'amplification que la T. S. F. permet aujourd'hui et on les lira avec intérêt dans le numéro qui vient de paraître. Presque aussi remarquables sont les essais qui se poursuivent sur l'acide carbonique, l'engrais aérien de beaucoup de plantes. Diverses nouveautés telles que l'horloge de fleurs d'Ostende, la métallisation à l'aluminium des miroirs de télescopes, puis c'est un bilan, assez peu brillant, des derniers efforts pour lancer des fusées très haut, jusque dans la lune. Science pure, les aérosols qui sont les brouillards, les fumées dont la chimie physique révèle la constitution. Science policière, l'identification judiciaire par les portraits parlés. Et technique la nouvelle industrie de la laine synthétique à base de caséine, la fabrication des agglomérés de liège, les travaux forestiers des forêts de Bormes et de l'Estérel. Un instant de distraction avec l'étude ethnographique du costume en Provence.

Météorologistes, automobilistes, photographes, astronomes amateurs, bricoleurs, trouvent dans ce numéro leurs rubriques habituelles, sources d'abondantes distractions.

Et citons, en terminant, le concours d'avions modèles réduits de *La Nature*, doté d'une coupe et de prix en espèces, qui se débatta, le mois prochain, sous le contrôle de l'Aéro-Club, dans un des plus beaux sites d'Auvergne, la Banne d'Ordonche et qui sera une occasion pour beaucoup de confronter leurs théories et leur habileté en matière de construction aéronautique.

Ainsi, *La Nature* offre, dans chacun de ses numéros, un ensemble unique de documentation et de culture scientifique qui en font la revue indispensable à tous: élèves, étudiants, techniciens, ingénieurs savants.

*La Nature*, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

**Trains spéciaux à prix réduit en 3<sup>e</sup> classe de PARIS-AUSTERLITZ à DAX**

Le P.-O.-Midi met en marche, les 13 juillet, 2, 13 et 30 août 1936, entre Paris-Austerlitz et Dax, un train spécial à prix réduit, en 3<sup>e</sup> classe, desservant également par correspondance

certaines sections du Réseau P.-O.-Midi et du Réseau de l'Etat.

Les billets donnant accès dans ces trains comportent, pour les destinations de Bordeaux et au-delà, une réduction de 40 0/0; validité 33 jours; faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Au retour, ils peuvent être utilisés dans les trains du service ordinaire et donnent droit à un arrêt en cours de route.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares de Paris-Austerlitz et Paris-Quai d'Orsay; aux Agences P.-O. Midi, 16 boulevard des Capucins, et 126, boulevard Raspail ou aux Bureaux de Ville, 7, rue Paul-Lelong, 8, rue St-Florentin et 93, rue Blomet, à Paris.

**P.-O.-Midi**

**Pour vos bonnes nuits de voyage!**

P.-O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1<sup>re</sup> classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1<sup>re</sup> classe; « vous vous leverez » frais et dispos, à destination.

**UNE ÉCONOMIE DE 40 0/0 Le Transport des Tomates fraîches par chemin de fer**

La production et la consommation de la tomate prennent en France un développement de plus en plus grand. — La production de 1936 est particulièrement importante.

Aussi les Grands Réseaux ont-ils décidé d'avancer d'un mois la période d'application aux tomates fraîches de la réduction de 40 0/0, connue de leur clientèle sous le nom de tarif saisonnier (annexe n° 1 du tarif G.V. 3-103).

La réduction de 40 0/0 est donc en vigueur en 1936, depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Cette nouvelle mesure des Grands Réseaux en faveur de l'Horticulture et de la lutte contre la vie chère, attire une fois de plus l'attention des milieux agricoles sur les avantages du chemin de fer pour le transport de tous les produits agricoles: économie, régularité, vitesse, sécurité.

**Préparez vos vacances à l'aide du LIVRET-GUIDE OFFICIEL P.-O.-MIDI**

Le Livret-Guide P.-O.-Midi 1936 est paru; il comprend 2 tomes:

Tome I: de Paris à la Loire et à la Garonne.

Tome II: de la Garonne aux Pyrénées et à la Méditerranée.

Un indicateur complet des trains

P.-O.-Midi, formant annexe, est vendu avec les 2 tomes ou avec l'un ou l'autre des tomes.

Nous rappelons que le Livret-Guide Officiel du Réseau P.-O.-Midi est en vente dans les principales gares aux prix ci-après:

Tome I, avec horaire des trains, 5 francs.

Tome II, avec horaire des trains, 5 francs.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 7 fr. 50.

Envoi par le service de la Publicité du Réseau P.-O.-Midi, 1, place Valhubert, à Paris, 13<sup>e</sup>, contre mandats, chèques postaux (Paris 2325) ou timbres-poste français:

Tome I, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tome II, avec horaire des trains, 6 fr. 25.

Tomes I et II, avec horaire des trains, 9 fr. 35.

**Service d'été sur le P.-O.-MIDI le 15 mai 1936**

**Ligne de Brive à Cahors**

Le train 1685, retardé au départ de Brive (8 h. 03, au lieu de 7 h. 48) relève la correspondance du train 1651 de Limoges (arr. 7 h. 57).

Le train 1693, retardé entre Brive (départ 18 h. 03 au lieu de 15 h. 55) et

Cahors (arr. 20 h 27 au lieu de 18 h. 19), relève à Brive la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 17 h. 01) et à Cazoules d'où il part à 19 h. 02, celle de l'autorail AR. BA. de Bordeaux (arr. 18 h. 09).

**Ligne de Toulouse à Brive**

Le train 1690, retardé, part de Montauban à 18 h. 12 au lieu de 16 h. 43, après avoir relevé le train express 112 de Toulouse, et arrive à Brive à 21 h. 46, au lieu de 20 h. 59, où il correspond au train express 66 sur Paris (départ 22 h.), lui-même en liaison à Limoges avec le train BG.

Entre Montauban et Cahors, le train 1690 ne dessert que Caussade (18 h. 33-18 h. 34), mais la desserte des gares intermédiaires est assurée par le train MV. 9130 circulant sensiblement dans l'ancien emplacement du 1690.

**Ligne de Cahors à Monsempron-Libos**

Le train, retardé de 15 minutes entre Cahors (départ 18 h. 56 au lieu de 18 h. 41) et Monsempron-Libos (arr. 20 h. 21 au lieu de 20 h. 06) relève à Cahors la correspondance du train express 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

**Ligne de Cahors à Capdenac**

Le train 2103, retardé entre Cahors (départ 19 h. 18 au lieu de 18 h. 36) et Capdenac (arrivée 21 h. 38 au lieu de 21 h. 20) relève à Cahors la correspondance du train 55 de Paris (arr. 18 h. 41).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

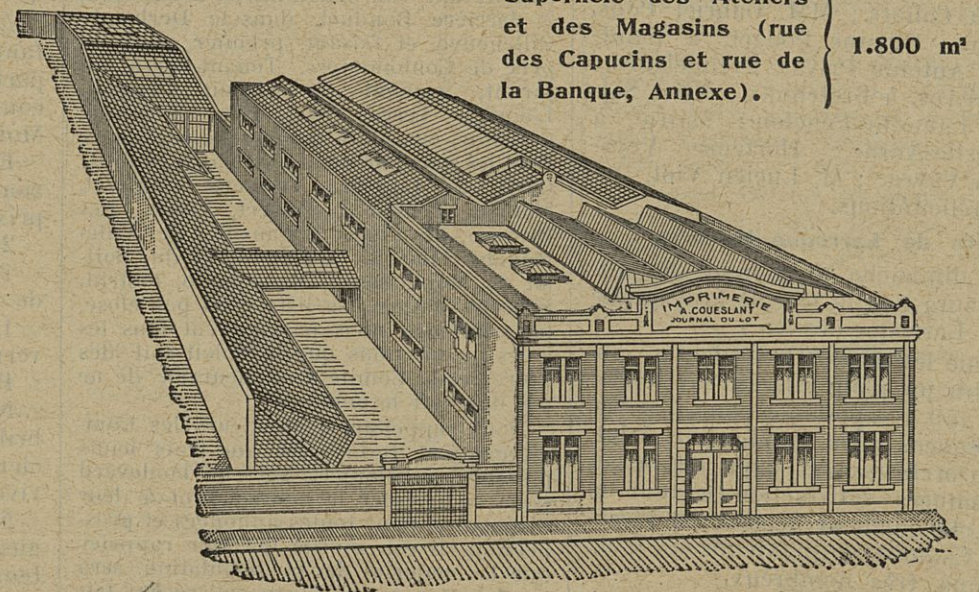
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

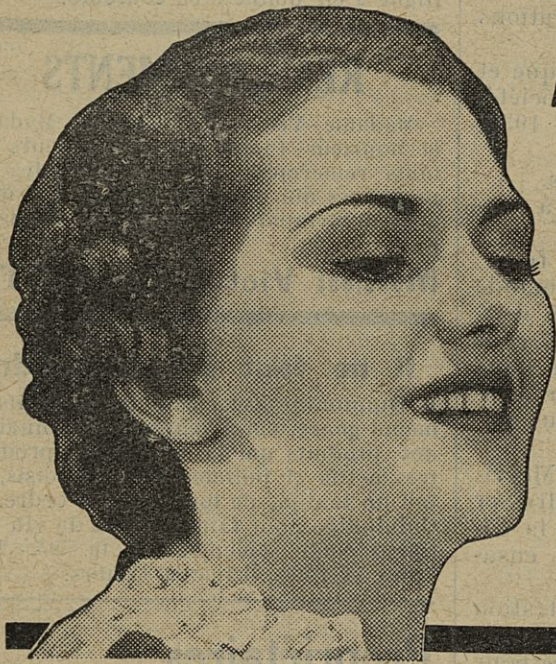
LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>

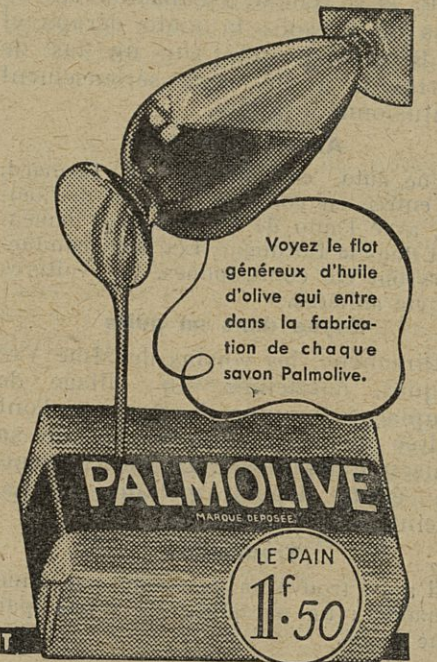
**LA DAME QUI A GAGNÉ LE TOUR DE FRANCE...**



**POUR PROTÉGER, EMBELLIR LE TEINT: L'HUILE D'OLIVE!**

DEPUIS la plus haute antiquité, rien n'a jamais pu remplacer l'huile d'olive pour embellir le teint! C'est pourquoi le traitement de beauté Palmolive est aujourd'hui si apprécié. Matin et soir, massez votre visage, vos épaules avec la mousse abondante de Palmolive. Rincez à l'eau, chaude puis froide. C'est tout.

Palmolive doit sa couleur naturelle à l'huile d'olive. Aucun colorant artificiel! Il est 100% pur et doux. A la température du corps, l'huile d'olive pénètre profondément dans la peau, l'assouplit, l'adoucit. La mousse crémeuse de Palmolive nettoie à fond les pores, tonifie l'épiderme et lui donne la fraîcheur de la jeunesse. Palmolive coûte si peu que des millions de femmes l'emploient aussi pour le bain. De la tête aux pieds, quel merveilleux embellissement!



Voyez le flot généreux d'huile d'olive qui entre dans la fabrication de chaque savon Palmolive.

**PALMOLIVE**  
LE PAIN 1<sup>fr</sup> 50

Feuilleton du « Journal du Lot » 33

**FILLE DE PRINCE**

ROMAN PAR **MAX DU VEUZIT**

« Marine, je suis sa fille, et je vous remercie de m'avoir permis le cher pèlerinage que j'ai fait aujourd'hui. Soyez bénie de vous être souvenue d'elle! Je ne vous oublierai jamais... »

« GYSSIE DE WRISS, Princesse d'Ampolis. »

Cette petite lettre affectueuse partit vers la bonne Marine, par le même courrier que le pli au maître sévère. J'allai moi-même les jeter à la poste et m'informer de l'heure à laquelle les deux lettres seraient remises à leurs destinataires.

L'employé m'assura qu'elles arriveraient le soir même et cette réponse me donna satisfaction; il m'aurait été désagréable, en effet, que vengeance ou remerciement missent vingt-quatre heures pour parvenir.

Voici fini mon long récit, Mamie... Tout à l'heure, je vais quitter Lyon et retourner à Paris.

Ne te tracasse pas sur mon état d'esprit; j'ai été déçu, mais je n'ai pas pleuré. Je ne veux plus penser à rien... d'ailleurs! J'ai donné le coup

de griffe... il le fallait, tout mon être l'exigeait et il me semble que je suis soulagée depuis que le bulletin est parti. Mais c'est fini... Je n'ai plus de famille maternelle. Mon grand-père n'existe plus pour moi... Nous n'en parlerons plus jamais, veux-tu? Parce que, vois-tu, ma chère Maryvonne, il y a dans mon cœur une petite fêlure... presque rien... toutes mes illusions sont parties par là; et la fêlure, je crois qu'elle me ferait un peu de mal, si l'on y touchait...

Ce n'est rien, tu sais: une toute-petite fissure qui ne se verra bientôt plus... Le temps qu'elle guérisse et que j'oublie... Je l'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur.

Ta petite Gyssie.

Dans la grande maison silencieuse où le juge Chauzoles habitait, une fenêtre brillait à cette heure nocturne; c'était celle de l'austère et glacial cabinet de travail du maître de céans. Celui-ci venait de rentrer d'une promenade faite en ville.

Après la visite de Gyssie, le vieillard, saisi de doutes tardifs, était allé à la mairie. Il voulait consulter l'état civil de sa fille Valentine, afin de s'assurer qu'aucune naissance d'enfant n'avait été écrite en marge... une idée, comme ça, qui lui était venue devant l'âge de la visiteuse... Peut-être aussi avait-il été touché par quelque vague ressemblance... Comme un air de fa-

mille... La hautaine expression du visage, quand l'inconnue avait osé le menacer de ne plus remettre les pieds chez lui...

— Ma parole, se disait-il, à cette minute-là j'ai trouvé qu'elle me ressemblait.

Et, hanté par une telle supposition, le juge Chauzoles était allé à la mairie.

Grâce à la haute situation qu'il avait longtemps occupée à Lyon, le père de Valentine connaissait énormément de monde. Il put donc, tout de suite et sans difficultés, consulter les registres de l'état civil. L'acte de naissance de sa fille lui apparut vierge de toute inscription: ni mariage, ni naissance, ni décès n'avaient été mentionnés.

Qu'on ne crie pas à l'impossible; tout le monde peut facilement, chaque jour, vérifier des cas analogues.

Le juge Chauzoles ne l'ignorait pas; néanmoins, il était trop respectueux du texte intégral des lois pour supposer, que, justement à propos d'un des siens, l'acte d'état civil pût être incomplet.

Retré chez lui, sans se presser, le vieillard maintenant retirait sa pelisse.

Une seconde, il présenta ses mains maigres à la flamme du foyer, où un feu de bois était soigneusement allumé, lors des nocturnes fraîcheurs.

Sur son bureau, comme tous les jours, son courrier du soir était déposé et l'attendait.

Parmi les journaux, le vieil homme avisa tout de suite une enveloppe bleue... Une enveloppe couverte d'une écriture féminine haute, énergique et nette... nette comme un défilé!

Méthodiquement, il s'assit à son bureau avant de prendre la lettre et, tout d'abord, il la retourna dans ses doigts et en examina le cachet d'un bureau de poste de Lyon; finalement, du bout d'une lame d'ivoire, il coupa le bord de l'enveloppe.

A mille lieues de comprendre de quoi il s'agissait, le grand-père de Gyssie déplia le papier, qui n'était pas assorti à l'enveloppe bleue... C'était un sévère papier officiel...

Et soudain, les doigts du vieillard lâchèrent le tout, comme si le contact de ce tout avait été mortel...

L'homme était devenu livide; ses mains, tombées sur le bord du bureau, semblaient pour l'instant incapables de rendre service.

Le vieux juge avait dû appuyer sa tête contre le haut dossier du fauteuil et il restait là, immobile, le regard fixe... terriblement fixe, tendu vers cette porte qu'il avait ouverte lui-même pour chasser la jeune fille inconvenue... cette porte qu'il avait défendue, vingt ans auparavant, à Valentine de repasser...

Valentine?... Sa fille?... Morte, depuis longtemps! Morte, celle qu'il avait maudite dans ses nuits sans repos... Maudite parce qu'elle ne revenait pas... parce qu'il croyait qu'aus-

si tenace que lui, elle lui gardait orgueilleusement rancune!

C'était à une morte que sa colère implacable était allée... une morte innocente de tout ce dont il l'accusait!

Morte, Valentine! Morte, son unique enfant!... Vingt ans auparavant!

Quel glas funèbre sonnait à ses oreilles congestionnées!...

Sa vie n'avait plus de but à présent!... A quoi bon vivre puisque la pensée de celle qu'il voulait punir ne le soutiendrait plus... L'enfant échappait au châtiement... Pire! Elle était innocente de presque tout ce dont il lui en voulait!

Et lui, l'homme intègre, le juge sévère mais juste, il avait accusé l'absente... Il avait dressé contre elle un réquisitoire sans indulgence d'ingratitude filiale qu'elle ne méritait pas...

Les yeux fixes, l'homme continuait en lui-même son terrible procès, ôde de père qui accuse, il était passé l'accusé pitoyable pour qui, en cet instant, sa conscience était sans pitié!

Pendant vingt ans, il avait nourri sa rancune, entretenu ses griefs et renouvelé sa malédiction!... Et là-bas, en Bretagne, sous un tertre inconnu, son enfant... sa fille unique... Valentine reposait sans le pardon naturel de son père!

Sa fille!... Partie sans le mot de miséricorde qu'on accorde même aux criminels endurcis... Etait-il possible que lui, le père, se fût montré aussi impitoyable?

Impitoyable, il l'avait encore été

tantôt, pour la grande jeune fille blonde et fière qui était venue lui parler de l'absente...

Le juge intègre se découvrait soudain inhumain...

Maintenant, sa pensée passait de sa fille à la visiteuse inconnue.

Son regard alla au bristol resté sur son bureau: « Gyssie de Wriss, princesse d'Ampolis ». Le même nom, le même titre que ceux attribués par l'acte funèbre à Valentine Chauzoles... Son instinct, après coup, hélas! l'avait bien guidé: la visiteuse était la fille de Valentine. C'était sa petite-fille, cette jeune femme qui avait osé lui tenir tête... Celle qui, cruellement, sans un mot d'adoucissement, n'avait pas hésité à lui envoyer, nu et implacable dans sa forme officielle, ce terrible acte de décès...

Pour la première fois de sa vie, le vieux juge eut une émotion amollissante. Profondément remué, la voix presque mouillée, il murmura:

— Elle est dure, elle est de ma race... Gyssie, ma petite-fille...

Ses pensées suivaient une pente terrifiante. Quel ahime s'ouvrait devant sa conscience!...

Par trois fois, à la porte du cabinet de travail, Marine avait frappé. N'entendant aucun bruit intérieur, une inquiétude l'avait saisie.

Timidement, ce qu'elle n'aurait jamais osé faire en temps ordinaire, elle entr'ouvrit la porte. Son vieux cœur de servante dévouée s'inquiétait déjà.

(A suivre)